

Tribunes – Carrières Magazine #109 – Février 2024
Mieux vivre à Carrières, majorité municipale

La seconde phase du concours de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du gymnase de l'Ardente, le regroupement et l'extension des centres de loisirs et la création d'une nouvelle médiathèque s'est tenue le 9 février. Il s'agit d'un exercice peu connu mais indispensable pour désigner l'architecte qui réalisera cet aménagement. Le concours de maîtrise d'œuvre de ce projet a été lancé au mois de septembre 2023. Le jury était composé de 5 élus de la majorité, 1 élu de l'opposition et 3 experts extérieurs, dont deux carrillons. Chaque membre du jury avait une voix délibérative. Nous avons fait le choix d'y associer en plus, en tant qu'invités à voix consultatives, 1 experte extérieure carrillonne ainsi que des élus de la majorité et de l'opposition. Pour ce projet très attendu, nous souhaitons ainsi disposer de grandes compétences professionnelles et d'expériences riches, variées et complémentaires pour éclairer le jury dans son choix. Dans un premier temps, 76 dossiers ont été examinés pour retenir 3 candidats. Le cabinet d'architecte retenu s'est démarqué par l'originalité de ses esquisses, avec de belles façades boisées et la fluidité de circulation dans l'aménagement qu'il propose. Il va désormais ajuster son programme en tenant compte des remarques formulées par le jury, liées aux problématiques environnementales et énergétiques. Pour les deux phases du concours, le jury a délibéré à l'unanimité des membres présents. Je les remercie pour la qualité de nos échanges et la volonté commune de réaliser le projet le plus qualitatif pour l'ensemble des Carrillons. Un bel exercice démocratique qui prouve qu'au-delà des divergences politiques, il est tout à fait possible d'avancer

Arnaud de Bourrousse et le groupe MVAC
arnauddebourrousse@mvac.fr